ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Encyclopédie : *Question sur*

Les erreurs passent, il n'y a que le vrai qui reste (Diderot)

Comment les risques économiques impactent-ils les forêts ?

Fiche *QUESTIONS SUR…* n° 02.05.Q09 | **2024, révisée avril 2026**

Jean-Philippe TERREAUX, Inrae

Mots clés : action, activité, fluctuation prix, adaptabilité, incertitude

"*La forêt précède les peuples ; le désert les suit*" est un lieu commun souvent attribué par erreur à Chateaubriand. L'impact des activités de l'homme n'est pas simplement la suite d'actes volontaires de défrichement pour cultiver les terres, ou la conséquence inéluctable de l'utilisation du bois pour l'énergie ou la construction. Les activités humaines et la forêt sont en fait étroitement liées, et les hauts et les bas des productions économiques, les aléas qu'elles induisent, se répercutent indirectement sur l'état des forêts, en s'ajoutant aux risques qui lui sont propres.

Quels sont les risques économiques ? Sont-ils en augmentation ? Comment impactent-ils les forêts ? Comment le propriétaire forestier peut-il s'y adapter ?

Décider en situation de risque ou d'incertitude

Les actions des hommes

Les actions des hommes se traduisent par la mise en place de systèmes économiques plus ou moins instables, dont le devenir est difficile à anticiper, ce qui est source d'aléas. Mais ces aléas peuvent aussi provenir de la difficulté d'obtenir des informations pertinentes, ou de la difficulté de traiter des informations surabondantes pour déceler les tendances d'évolution. Ces risques ont un impact sur l'état des forêts : en effet, comment gérer une forêt sans anticipation sur l'évolution de l'état du monde, et sur un horizon d'autant plus lointain que la croissance des arbres est lente ?

Il n'est guère concevable d'attendre d'en savoir plus, de se laisser submerger par un doute permanent, ce qui conduirait au mieux à reporter sans cesse les décisions. Il est nécessaire de prendre acte de cette incertitude, et de décider dans ce contexte. C'est aussi dans ce cadre que l'on devra s'appuyer non pas tellement sur de trop rares bribes d'information, mais sur les valeurs qui ont le plus souvent guidé l'action en forêt (des valeurs telles que la bienveillance pour les générations futures, ou l'universalisme, c'est-à-dire la protection du bien-être de tous et de la nature).

Les risques économiques

Les risques économiques peuvent relever de différentes catégories : simples fluctuations autour de grandeurs moyennes, avec des tendances plus ou moins affirmées, elles-mêmes variables (par exemple les prix de telle catégorie de bois, ou de tel bien économique important pour la filière), ou bien impulsions données au système, ou variations brusques (par exemple une tempête, un effondrement des cours, ou un choc macroéconomique (cf. *Figure 1* pour visualisation de l'effet des chocs pétroliers des années 1970, et celui des deux tempêtes de 1999 et 2009).

On distinguera aussi les risques – pour lesquels on connaît les distributions de probabilité (par exemple, les fluctuations des prix du bois, la possibilité d'une tempête), même si ces distributions peuvent elles-mêmes évoluer (possiblement suite à une évolution du climat) – des incertitudes pour lesquelles on ne dispose pas de telles distributions. On pourra distinguer aussi les aléas sur lesquels on n'a aucune prise (un paramètre économique tel qu'un prix) des autres (la propagation d'incendies).

Les risques économiques sont-ils en augmentation ?

Les activités économiques sont de plus en plus interconnectées sur la planète, et dépendantes du monde politique (qui définit notamment la réglementation et les droits de propriété) ; cela permet d'absorber certains chocs (vente en masse de bois à l'étranger en cas de tempête). À l'inverse, un changement de régime politique, l'ouverture d'un pays, un accord de l'OPEP, des conflits entre états peuvent avoir un impact plus ou moins

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

marqué sur les prix des bois. Ces interconnexions rendent le monde à la fois plus compliqué à comprendre, et plus complexe, c'est-à-dire avec des boucles de rétroaction et en conséquence une évolution de moins en moins prévisible. Certains événements rares peuvent aussi fortement et durablement perturber l'ensemble des équilibres. Le risque économique peut se traduire aussi par une variation des taux d'intérêts sur les marchés (qui dépendent du contexte politique et économique international), modifiant le coût d'opportunité des investissements réalisés en forêt (ce que l'on aurait gagné en plaçant l'argent ailleurs). Il s'agit de risques qui ne peuvent être évités, mais par rapport auxquels il est possible de réagir pour en minimiser l'impact, ce qui indirectement va changer l'état des forêts.

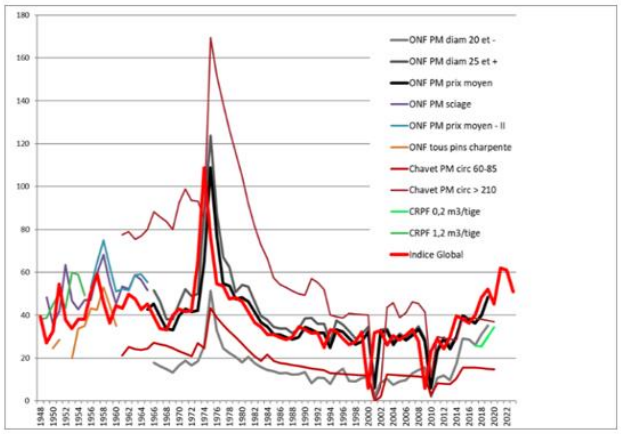

Fig.1 : fluctuation des prix du bois de pin maritime en € 2018, pour les années 1948 à 2023 ; et représentation en rouge d'un indice global des prix de cette essence. (sources : ONF, Cabinet Chavet, CRPF Nouvelle Aquitaine, extrait de J-P. Terreaux, 2024)

Comment les risques économiques impactent-ils les forêts ?

On distingue généralement trois types d'impacts :

1 - Les impacts concernant les différents paramètres de l'intérêt économique d'une forêt

Les risques et incertitudes peuvent peser directement sur les paramètres dits économiques, comme le prix des bois ou le coût des travaux ; ils peuvent concerner la demande de bois brut en volume, ou en qualité. L'évolution des secteurs du bâtiment, de l'emballage (directement lié au niveau de l'activité économique) et du prix de l'énergie ont un impact direct sur les prix des bois. Ce peut être aussi l'évolution relative des prix des différentes essences, des différentes catégories, qui est incertaine. La forêt pourra peut-être un jour être directement financée pour la capture du carbone, la fourniture d'eau potable, de services écosystémiques.

Certaines variations peuvent être :

- De court-terme, sur seulement quelques années : si les prix du bois sont considérés comme hauts ou bas, cela va-t-il continuer ? A-t-on intérêt à récolter et vendre les arbres ?
- De moyen terme (sur plusieurs décennies) : l'élagage (cf. *Figure 2*) ou l'éclaircie sont-ils rentables ? Leur coût sera- t-il compensé par une hausse des prix, même si les goûts changent ? Le bois sans nœud sera-t-il toujours plus valorisé que le bois avec nœud ?
- De long terme : est-il rentable de planter certaines essences à la croissance lente ? Des produits de substitution au bois (pour l'énergie, la trituration ou le bois d'œuvre) permettront-ils toujours des prix rémunérateurs ? Le coût de la main d'œuvre permettra-t-il de récolter les arbres plantés aujourd'hui dans des parcelles difficilement accessibles ?

Fig.2 : élagage d'une peupleraie pour obtenir une belle bille (source CRPF Poitou-Charentes)

Il existe encore d'autres classifications des aléas, donnant lieu à d'autres concepts, Par exemple, les problèmes dits non structurés pour lesquels on connaît peu ou mal les relations entre une action et son effet dans le futur ; c'est assez souvent le cas en foresterie, puisque l'on ne peut connaître l'état du monde plusieurs décennies ou siècles à l'avance. D'autres notions sont aussi pertinentes : on mentionnera celle de temps opportun (le *kairos* d'Aristote ou de Platon), celui de l'éclaircie, ou de la récolte, ou encore l'opportunité à saisir pour une vente de bois car après il pourra être trop tard. Dans le domaine de la forêt, le sylviculteur doit prendre en compte tout cela à la fois : c'est plus "l'esprit de finesse" de Blaise Pascal que "l'esprit de géométrie" issu de raisonnements plus ou moins poussés, qui intervient ici.

2 - Les impacts affectant les autres compartiments du patrimoine

Les risques économiques peuvent affecter les compartiments du patrimoine autres que la forêt elle-même, tels les taux d'intérêts sur les marchés financiers (comme mentionné précédemment), les évolutions de la bourse ou les prix de l'immobilier. Les sylviculteurs pourront alors chercher à compenser ces effets par une moindre, ou au contraire par une plus grande, prise de risque en forêt, pouvant devenir une source de

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

diversification des placements[1] ; cela aura un impact direct sur le choix des essences, des traitements, des dates de coupe des arbres. Il en est de même en forêt publique, communale ou domaniale, pour laquelle l'activité économique générale conduira les gestionnaires à rechercher plus ou moins de financements à travers la récolte de bois, ou conduira à modifier les investissements en forêt. L'incertitude portant sur l'évolution de la fiscalité s'appliquant sur les forêts (comme l'impôt sur le patrimoine), en valeur absolue ou comparativement à celle pesant sur d'autres placements, pèse aussi directement sur l'état des forêts.

3 - Les impacts affectant l'aversion au risque de la part du propriétaire

Au contraire du point précédent, c'est ici la peur du risque elle-même qui est modifiée : par exemple, un contexte économique général plus incertain pourra inciter le propriétaire à rechercher plus de sécurité grâce à ses investissements. Certaines forêts, plus productives, peuvent être alors perçues comme une source de sécurisation d'un patrimoine, alors que d'autres – notamment lorsque la croissance des arbres y est plus lente et plus incertaine – se verront délaissées au profit de placements plus sécurisés. L'état des forêts en sera modifié.

Vers la recherche d'une plus grande adaptabilité

L'augmentation des risques et incertitudes plaide pour une plus grande diversification (des essences, des traitements) et pour la mise en œuvre de sylvicultures plus adaptables à l'évolution du monde. Il s'agit alors d'éviter de s'engager dans des trajectoires trop étroites (par exemple, en termes de débouché des bois) ou compliquées à mettre en œuvre (sylvicultures nécessitant une grande technicité).

Dans le monde futur, de plus en plus interdépendant, ces notions d'adaptation, mais aussi de robustesse, de flexibilité, de viabilité (pouvoir satisfaire à différentes contraintes à l'avenir), de résilience (retrouver certaines propriétés fondamentales après un choc) constitueront les concepts dans lesquels s'inscrira la sylviculture. Elles permettront aussi de résister aux risques et incertitudes d'autres origines que directement économiques[2].

Fig.3 : Les variétés forestières améliorées de pin maritime (pour la croissance et la rectitude du fût) permettent de produire dans de bonnes conditions économiques des produits demandés par l'industrie (source : Forexpo)

Accepter l'incertitude du contexte économique

La forêt évolue dans un monde de risques qui lui sont propres : tempêtes, sécheresses, incendies, maladies et bioagresseurs, pollutions diverses.

Mais c'est aussi à un tout autre ensemble d'aléas que la forêt est exposée : celui issu directement des entreprises des hommes (cf. ci-dessus), et l'intérêt même de la production forestière peut en être fortement affecté. Au final, c'est l'état des forêts, de chaque massif, de chaque parcelle ou de chaque arbre qui en dépend.

Inversement l'état de la forêt conduit à l'émergence ou l'amplification de risques dans le monde économique général, ne serait-ce que par les nombreux services écosystémiques que rendent les forêts[3]. En reconnaissant qu'il existe un cycle entre la forêt et l'économie générale ou les activités humaines en général, on réalise qu'il s'agit d'un système fermé,

Fig. 4 : futaie de chêne en forêt de Tronçais (Allier). La filière chêne, relancée par Colbert pour les bois de marine, trouve un débouché aujourd'hui dans les bois de tonnellerie (merrains) de haute valeur (source : ONF).

[1] Terreaux, 2024

[2] Voir aussi les autres fiches du chapitre *02.05 La forêt face aux risques*.

[3] Voir chapitre *02.04 Les biens et services (autres que le bois) procurés par la forêt*

 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***".
Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

complexe, à évolution peu prévisible. Et même si les arbres les plus anciens qui constituent nos forêts font naître en nous un sentiment de robustesse, de permanence et de certitude, nous ne devons pas oublier que ces arbres sont le fruit d'actions de l'homme dans des conditions économiques très différentes des nôtres, et qu'il en sera probablement de même dans les temps futurs (cf. *Fig. 4*).

Ces conditions économiques fluctuantes, cette incertitude qui perdure dans notre monde complexe, ne peuvent être dissimulées par des représentations qui schématisent abusivement la réalité : ce serait avoir une vision simple, mais à courte vue. C'est au prix de cette prise de conscience, que dans l'incertitude, dans le doute, nous prendrons les meilleures décisions.

Ce qu'il faut retenir :

Les risques économiques ont un impact sur :

- les paramètres économiques de la sylviculture ;
- les autres compartiments du patrimoine des propriétaires forestiers ;
- leur aversion au risque.

Au total, c'est l'état des forêts, des parcelles, des arbres qui en dépend.

Il faut apprendre à décider en situation de risque ou d'incertitude en recherchant robustesse, adaptabilité ou flexibilité, viabilité ou encore résilience des trajectoires retenues.

Pour en savoir plus

- Blaise PASCAL (1623-1662) : *Pensées*, fragment (Laf.) n° 512.
- Michel BADRÉ : *Forêt et marché du bois*, Hatier, 1984.
- SCHAEFFER : *Principes d'estimation forestière*, École nationale des Eaux et Forêts, Nancy, 1960.
- Jean-Philippe TERREAUX : *Estimation de la valeur des forêts : éléments d'économie forestière, avec application au pin maritime dans les Landes de Gascogne*, EGD Ed., 2024.
- LE BOT : *Contribution à l'histoire d'un lieu commun*, Socio-logos, 7, 2012

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance